



La 1^{ère} Cie d'Arc de Belfort



a le plaisir de vous inviter pour un
Concours nature indoor
Concours en Salle 2X18 mètres

Le 10 février 2018 (nature)
Le 11 février 2018 (2X18 mètres)
Belfort (Centre Benoit Frachon)

	<u>Samedi</u>	<u>Dimanche matin</u>	<u>Dimanche après midi</u>
<u>Ouverture du greffe</u>	14h00	08h00	13h00
Echauffement à distance 30 mn à 1430, 08h30, et 13h30.			
<u>Début des tirs</u>	15h00	09h00	14h00

Inscriptions : Adultes : 8 euros (S. V. SV) 14 € si 2 tirs
Jeunes : 5 euros (B. M. C .J) 8 € si 2 tirs

Chèques à libeller à l'ordre de SRB Tir à l'arc

Blasons : Suivant règlement fédéral
(tri-spots sur demande)

Résultats : ils seront proclamés aux environs de 17 heures et seront suivis du pot de l'Amitié.

Buvette et casse-croûte : tout au long de la journée.

Inscriptions : A envoyer à : Dominique Geney 04 Rue de Pologne 70290 Champagny.
E-mail : dominique.geney@wanadoo.fr

Arbitres : samedi Bernard Cuny et Joëlle Hilt
Dimanche Bernard Cuny et Joëlle Hilt

Règlement spécial nature

Lors de son concours des 4 et 5 février 2017, la 1^{ère} Compagnie vous a proposé un tir spécial pour les tireurs nature (arc-droit, chasse, poulies-nu, bare-bow et libre). L'idée ayant été appréciée, nous vous la reproposons cette année encore.

Ce tir aura lieu le samedi et la salle sera réservée uniquement à ce tir. Nous vous proposerons 20 cibles. Elles seront placées entre 5 et 25m ou plus et seront équipées suivant les distances de « moyens gibiers petits gibiers ou petits animaux ».

Le tir s'effectuera en volée de deux flèches. Le décompte des points se fera comme en tir nature (zone tuée ou blessée). Pour permettre de faire deux tours, le tir se fera avec deux archers sur le pas de tir.

A chaque volée, les archers devront changer de cible.

Le classement se fera par arme et par catégorie (nature) le samedi soir.

Attention, contrairement à ce qui est indiqué sur le calendrier fédéral ce tir a bien lieu le samedi.